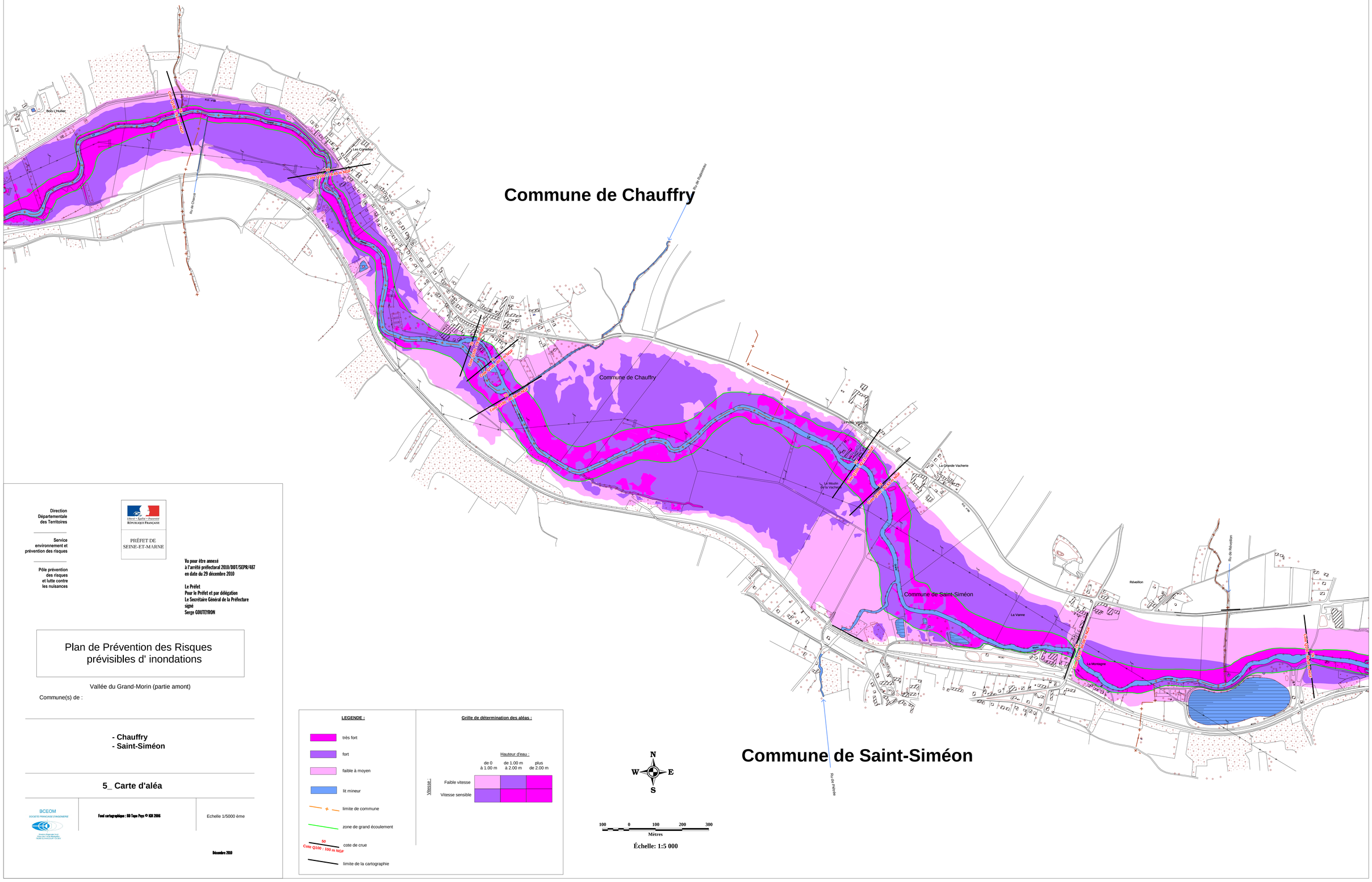

Direction Départementale des Territoires

Service environnement et prévention des risques

Pôle prévention des risques et lutte contre les nuisances

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral 2010/DDT/SEPR/487 en date du 29 décembre 2010

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général de la Préfecture
signé
Serge GOUTEYRON

Plan de Prévention des Risques prévisibles d' inondations

Vallée du Grand-Morin (partie amont)

Commune(s) de :

- Chauffry
- Saint-Siméon

5_ Carte d'aléa

BCEOM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE

Direction Régionale Nord
Pôle des Crues Méridionales
Route départementale 14 RN 20

Fond cartographique : BD Topo Pays © IGN 2006

Echelle 1/5000 ème

Décembre 2010

LEGENDE :

- très fort
- fort
- faible à moyen
- lit mineur
- limite de commune
- zone de grand écoulement
- 50 — Cote Q100 : 100 m NGF — cote de crue
- limite de la cartographie

Grille de détermination des aléas :

Hauteur d'eau :

Vitesse :	de 0 à 1.00 m	de 1.00 m à 2.00 m	plus de 2.00 m
Faible vitesse			
Vitesse sensible			